Rouen

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Jeudi 20 novembre 2025

Conseil Municipal du 20 novembre 2025

Débat d'orientations budgétaires : Dans un contexte national inquiétant, des finances municipales solides

Rapport sur l'égalité femmes-hommes et le développement durable, préparation du budget 2026, parrainage de sportifs rouennais… malgré de grandes incertitudes au niveau national, la Ville de Rouen continue de mettre la justice sociale au cœur de la transition écologique.

Pour Nicolas MAYER-ROSSIGNOL, Maire de Rouen et Président de la Métropole Rouen Normandie : *« Dans un contexte national instable, où les collectivités sont une fois de plus fragilisées, Rouen fait le choix de la responsabilité. Notre trajectoire reste claire : pas d'augmentation des taux des impôts locaux depuis 2016, une gestion extrêmement sérieuse des finances publiques, un désendettement massif depuis de nombreuses années, et des investissements qui ont plus que doublé en cinq ans pour moderniser notre ville et répondre aux défis climatiques et sociaux.*

Nous avançons avec conviction : une transition écologique ambitieuse, reconnue par l'obtention de la 4e étoile du label Climat-Air-Énergie ; une politique d'égalité femmes-hommes qui progresse dans nos services comme dans toute la ville ; de nouveaux droits pour nos agentes et agents ; et un soutien renouvelé aux sportifs qui portent haut les couleurs de Rouen.

Cette égalité, nous la faisons vivre concrètement. En reconnaissant les parcours de PMA, les fausses couches, ou encore les menstruations douloureuses, Rouen fait le choix fort d'accorder des droits pour mieux accompagner des situations de vie qui touchent des milliers de personnes mais restent trop souvent invisibles. Près de 3,3 millions de personnes en France sont confrontées à des difficultés de fertilité, une grossesse sur quatre s'interrompt spontanément, et jusqu'à 70 % des femmes souffrent de douleurs menstruelles. En créant des autorisations d'absence pour ces réalités, nous envoyons un message clair : la santé, la dignité et l'égalité ne doivent jamais être des tabous au travail.

Notre priorité demeure la même : protéger, émanciper et préparer l'avenir. À Rouen, la solidarité et l'égalité ne sont pas des options, mais notre cap. »

Rouen AU ♥ DE LA NORMANDIE

ROUEN.FR

Cabinet du Maire
Contact presse
presse@rouen.fr
02 35 08 86 53

Rouen

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DES FINANCES MAITRISEES

Budget primitif 2026 – Orientations budgétaires

Le débat d'orientation budgétaire (DOB) est un moment majeur de la préparation du budget dans les collectivités territoriales. Il permet aux élus d'exprimer leur avis sur les grandes lignes du budget. Il est précédé de la remise du rapport d'orientation budgétaire (ROB). Ce rapport permet à l'assemblée délibérante de disposer d'une information précise et détaillée de la situation financière de la collectivité.

Parallèlement à la multiplication des conflits internationaux, militaires et commerciaux, cette fin d'année 2025 est de nouveau marquée par de grandes incertitudes qui planent toujours sur les décisions budgétaires nationales. En effet, les gouvernements qui se sont succédé depuis 18 mois ont fait reposer une partie de l'effort budgétaire sur les collectivités locales, à hauteur de 7 milliards d'euros en 2025 et de 7,5 milliards d'euros prévus pour 2026, sous réserve des évolutions liées aux discussions parlementaires en cours. En 2026, il est prévu une réduction du déficit public de -4,7 % du PIB, après un déficit de -5,4 % en 2025.

Malgré ces aléas, les finances de la Ville restent solides, à la hauteur des projets engagés depuis le début du mandat en 2020 : transition social-écologique ; rayonnement et attractivité ; solidarité.

Il est proposé de continuer à investir massivement (environ 62 millions d'euros sur l'année 2026), et ce en conservant une bonne santé financière grâce à une épargne brute conséquente et une capacité de désendettement inférieure à 10 ans. Pour rappel, l'investissement a presque doublé, en passant de 24 millions d'euros en 2020 à environ 47 millions d'euros en 2025.

L'équipe municipale propose, au travers du rapport d'orientation budgétaire, de poursuivre la non augmentation des taux des taxes d'habitation, des taxes foncières sur les propriétés bâties et non bâties, qui restent équivalentes à ceux de 2016. Pour rappel, la récente évolution constatée par les ménages et propriétaires est la conséquence de la revalorisation des bases fiscales décidée par l'Etat.

Cette gestion saine et ambitieuse va permettre à la Ville de Rouen de poursuivre les projets engagés depuis 2020 en faveur de la transition social-écologique, que cela soit grâce à la renaturation ou à la sobriété de la Ville. C'est aussi continuer à renforcer l'attractivité et le cadre de vie des Rouennaises et des Rouennais, et surtout continuer à être une Ville solidaire, de nos aînés de nos enfants et de toutes celles et ceux qui font le souhait de vivre à Rouen.

Ainsi pour l'année 2026, il est prévu de consacrer 168,6 millions d'euros au fonctionnement de la collectivité. Ces dépenses correspondent à 60% à de la masse salariale pour un total prévu en 2026 à 104,19 millions d'euros.

Rapport annuel du développement durable 2025

Conformément au décret n° 2011-687 du 17 juin 2011 relatif au rapport sur la situation en matière de développement durable dans les collectivités territoriales et parallèlement à la présentation du Rapport d'Orientation Budgétaire 2025, la Ville présente le rapport annuel de situation en matière de développement durable.

Cabinet du Maire
Contact presse
presse@rouen.fr
02 35 08 86 53

L'année 2025 a été marquée par deux rendez-vous importants pour la poursuite de la politique de transition sociale écologique de la Ville. En juin 2025, la collectivité a adopté son nouveau plan de transition 2025-2029 pour intégrer de nouveaux objectifs. Cette mise à jour a permis d'aborder l'audit de labellisation Climat-Air-Énergie dans les meilleures conditions. L'objectif de l'audit qui a eu lieu le 27 juin 2025 était de valider, avec dix-huit mois d'avance, la 4e étoile du label.

A l'issue de l'audit du 25 mai 2023, la Ville avait validé le niveau 3 étoiles du label, avec une note de 62,1%, en augmentation de 7,8 points par rapport à l'audit de 2018. Cette année, l'auditeur a évalué notre démarche à 69,8% soit 7,7 points de plus qu'en 2023. Ainsi, la Commission Nationale du Label (CNL), rassemblée le 1er octobre 2025, a attribué la 4e étoile du label Territoire Engagé Transition Écologique Climat-Air-Énergie à la Ville de Rouen.

Les efforts menés illustrent cet engagement global et structuré, à travers les quatre grands axes de travail :

- Réduire nos émissions de gaz à effet de serre et réaliser la transition énergétique : 24 % de baisse des consommations des bâtiments municipaux les plus énergivores entre 2022 et 2024 ; trois boucles d'autoconsommation solaire opérationnelles alimentant plusieurs bâtiments municipaux et demande de dérogation pour élargir l'alimentation solaire existant ou futur à l'ensemble du parc communal ; Lancement d'un Marché Global de Performance Énergétique (MGPE) pour la rénovation du Conservatoire de Rayonnement Régional (CRR), avec engagements de résultats.
- Améliorer la qualité de vie en ville, en renaturant et en préservant la biodiversité : 41 écoles sur 54 et 9 crèches sur 11 ont été renaturées, soit 43 741 m² faisant baisser le taux moyen de surfaces imperméables de 83% à 42% ; 11 766 m² de voiries déminéralisées et végétalisées ; 2 478 arbres plantés et 23 jardins partagés créés, renforçant la trame végétale de la ville ; Extension des zones piétonnes, rue Jeanne-d'Arc rendue aux piétons chaque premier week-end du mois ; Déploiement de « La rue aux écoliers » devant 26 écoles (12 maternelles et 14 élémentaires) pour sécuriser les abords.
- Associer tous les rouennais et les rouennaises à la transition sociale écologique : Organisation des Rencontres rouennaises culture et transition écologique en mars 2024 sur les mobilités, premier facteur d'émission de gaz à effet de serre du secteur culturel, et en octobre 2025 ; Mise en œuvre du Projet Educatif de Territoire (PEDT) 2024-2027 sur l'alimentation et la réduction du gaspillage alimentaire, les mobilités douces, les actions de protection de l'environnement et les activités de plein air ; Réalisation des projets issus des budgets participatifs, notamment les circuits cyclistes pour monter sur les Hauts de Rouen, le parcours santé dans la ceinture verte de la Grand'Mare, la réalisation d'une toiture blanche un bâtiment de l'école Debussy pour limiter l'effet d'îlot de chaleur…
- Transformer les pratiques des services municipaux : Obtention du label Numérique Responsable niveau 2 par la Ville de Rouen et la Métropole Rouen Normandie, le 13 juin 2025 ; Poursuite en interne de l'évaluation climat des comptes administratifs de la Ville de Rouen ; Préparation d'un système de pilotage de données numérisées sur la transition à la Ville de Rouen.

Cabinet du Maire
Contact presse
presse@rouen.fr
02 35 08 86 53

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rapport 2025 sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes

Depuis le 3 février 2011, la Ville de Rouen est signataire de la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale, élaborée par le Conseil des Communes et Régions d'Europe. Dans la continuité de cet engagement, la Ville de Rouen a adopté en Conseil Municipal le 27 mai 2013 puis le 9 avril 2018 ses deux premiers plans d'actions égalité Femmes/Hommes trisannuels.

Le 26 septembre 2022, la Ville de Rouen a présenté en Conseil Municipal son nouveau Plan d'Actions Rouen Ville Féministe 2022-2026. Celui-ci affirme la volonté de la Ville de Rouen de continuer à défendre, promouvoir et faire respecter le droit fondamental qu'est l'égalité entre les femmes et les hommes. Il veille à rechercher égalité, défense des droits des femmes et lutte contre les discriminations dans l'ensemble des politiques publiques menées par la Ville de Rouen. Il est le garant d'une approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes, avec la prise en compte de cette dimension à tous les niveaux des politiques, programmes et projets. Un nouveau Plan d'actions pour les années 2025-2028 est lui aussi présenté en Conseil Municipal du 20 novembre 2025.

Il s'agit ainsi du troisième rapport, depuis l'adoption du nouveau Plan d'Actions de septembre 2022, reprenant chacun des objectifs, en mettant en avant les principales actions menées en 2025, parmi lesquelles :

- Dans nos politiques publiques : Via le catalogue d'actions éducatives Edu'curieux, la sensibilisation de plus de 350 enfants à l'égalité filles-garçons ; Le soutien financier aux associations rouennaises accompagnant les femmes victimes de violences conjugales, et plus largement à celles engagées en faveur de l'égalité femmes-hommes, pour un montant global de 65 000 € ; L'organisation, à l'occasion de la Journée Internationale des Droits des femmes du 8 mars de la manifestation Rouen donne des Elles, en lien avec plus de 50 partenaires, où plus de 2 700 personnes ont pu participer aux 28 évènements culturels et sportifs proposés ; L'organisation le 5 avril du forum associatif « Rouen Ville Féministe », où plus de 550 personnes ont pu rencontrer les associations rouennaises engagées en faveur de l'égalité F/H et participer aux différentes manifestations proposées ; La poursuite de l'objectif de 100% de noms de femmes pour toute nouvelle dénomination d'équipements et rues/espaces publics, avec notamment le nouvel espace Agora Sequana et l'école élémentaire Alice Miliat ; L'expérimentation d'un Budget Sensible au genre dans la culture, afin d'analyser les dépenses relatives aux différentes politiques municipales mises en œuvre par la Direction de la Culture durable, de la Jeunesse et de la Vie associative pour définir les leviers d'actions qui permettront de garantir l'égalité femmes-hommes dans chaque projet, programme ou action soutenu par la Ville de Rouen.
- La Ville en tant qu'employeur : L'obtention de la note de 97/100 à l'Index Egalité Professionnelle, dont le calcul est obligatoire depuis le 30 septembre 2024 pour les collectivités territoriales de plus de 40 000 habitants ; Le Bilan du Plan d'Actions 2021-2024 et l'élaboration d'un nouveau Plan d'Actions Egalité Professionnelle 2025-2028, présenté en CST le 13 octobre 2025 et en Conseil Municipal le 20 novembre 2025.

Cabinet du Maire
Contact presse
presse@rouen.fr
02 35 08 86 53

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

FONCTIONNEMENT DE LA COLLECTIVITE

Mise en place de différentes autorisations spéciales d'absences dans le cadre de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes

Dans la continuité de son Plan d'Actions Égalité Professionnelle 2025-2028, la Ville de Rouen fait évoluer en profondeur sa politique RH afin de mieux prendre en compte trois réalités majeures touchant des milliers de personnes : les parcours de procréation médicalement assistée, les fausses couches et les menstruations douloureuses, notamment liées à l'endométriose.

Ces sujets, longtemps relégués dans l'intime, constituent pourtant des enjeux de santé publique. En France, 3,3 millions de personnes font face à des difficultés de fertilité et 1 couple sur 7 rencontre des obstacles pour concevoir un enfant. Pour près de la moitié d'entre eux, un long parcours de PMA (procréation médicalement assistée) est nécessaire, impliquant examens, échographies, transferts embryonnaires ou actes techniques intrusifs, qui génèrent fatigue, stress et absentéisme non reconnu. La Ville de Rouen applique désormais les nouvelles dispositions introduites par la loi du 30 juin 2025, permettant aux agentes et agents concernés, ainsi qu'à leurs conjoint·es, de bénéficier d'autorisations spéciales d'absence pour réaliser ces actes médicaux indispensables, sans ajouter une pression professionnelle à une période déjà éprouvante.

La Ville de Rouen reconnaît également la fausse couche comme un événement de vie majeur, fréquent mais trop souvent passé sous silence. Environ 200 000 femmes vivent une fausse couche chaque année en France ; une grossesse sur quatre s'y termine. Les conséquences physiques et émotionnelles sont importantes et immédiates, et peuvent rendre difficile une reprise instantanée du travail. La Ville de Rouen crée ainsi une autorisation spéciale d'absence de deux jours, fractionnable, pour toute interruption spontanée de grossesse survenue entre la 16e et la 24e semaine d'aménorrhée, sur présentation d'un certificat médical. Ce droit est également reconnu au conjoint ou à la conjointe, permettant un soutien familial et un accompagnement réel à un moment de grande fragilité.

Enfin, la Ville de Rouen s'attaque à un enjeu de santé majeur touchant une immense majorité de femmes. En effet, près de 60 à 70 % des femmes en âge de procréer souffrent de douleurs menstruelles, et 10 % d'entre elles vivent des symptômes si intenses qu'ils perturbent significativement leur quotidien. L'endométriose, qui touche environ 2,5 millions de femmes en France, est l'une des causes les plus fréquentes d'absences répétées, de fatigues chroniques et de difficultés professionnelles. La Ville de Rouen crée ainsi une autorisation spéciale d'absence d'une journée par mois, fractionnable en demi-journée, pour les agentes souffrant de dysménorrhées invalidantes. Cette absence est accordée après avis du médecin du travail pour une durée maximale de deux ans, renouvelable, sur présentation d'un dossier médical.

UNE VILLE SOLIDAIRE

Plan d'actions égalité professionnelles 2025-2028 de la Ville de Rouen et du centre communal d'action sociale de Rouen

Fidèle à son engagement en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes, la Ville de Rouen franchit une nouvelle étape avec l'adoption de son Plan d'Actions Égalité Professionnelle 2025-2028, qui s'applique à l'ensemble des agents de la Ville et du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Cabinet du Maire
Contact presse
presse@rouen.fr
02 35 08 86 53

Depuis sa signature de la Charte européenne pour l'égalité en 2011, Rouen a mis en œuvre plusieurs plans d'actions successifs, dans la vie locale comme au sein de la collectivité. Ce nouvel outil stratégique s'inscrit dans cette continuité et répond aux obligations légales imposées aux collectivités de plus de 20 000 habitants, mais surtout à une ambition politique forte : garantir une égalité réelle entre les agentes et les agents, dans les carrières, les rémunérations et les conditions de travail.

Le précédent plan (2021-2024) a permis des avancées majeures : création d'une instance de pilotage dédiée, diagnostic approfondi de la situation du personnel, formations ciblées sur les violences sexistes et sexuelles, mise en place d'une procédure de signalement spécifique, et développement de solutions concrètes pour concilier vie professionnelle et vie familiale – notamment avec la création de places en crèche réservées aux agents municipaux.

Fort de ces progrès, le Plan 2025-2028 renforce et structure encore davantage la politique municipale d'égalité professionnelle. Parmi les principales mesures adoptées :

- la création d'un poste de chargé·e de mission à la Direction des Ressources Humaines, chargé·e de coordonner la politique d'égalité professionnelle ;
- la mise en place d'un réseau de référent·e·s égalité dans les directions municipales ;
- la construction d'un guide des bonnes pratiques de recrutement pour lutter contre les biais de genre ;
- l'adaptation du patrimoine et des équipements professionnels aux besoins du personnel féminin ;
- la formation de l'ensemble des encadrant·e·s et des agents à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles ;
- la prise en compte du genre dans les politiques de santé au travail ;
- la création de nouveaux outils d'information sur la parentalité et les parcours de carrière.

Ces actions s'inscrivent dans un contexte encourageant : la Ville de Rouen a obtenu la note exemplaire de 97/100 à l'Index Égalité Professionnelle 2025, confirmant les progrès accomplis et la cohérence de sa stratégie.

LA VILLE SOUTIENT LA CULTURE, SES ASSOCIATIONS ET SA JEUNESSE

Nouvelles attributions de subventions

La Ville de Rouen soutient activement les associations locales en leur accordant des subventions pour pérenniser et développer leurs activités, mettre en place de nouveaux projets ou organiser des événements. L'attribution des aides repose sur plusieurs critères, tels que le niveau d'activité des associations, leur nombre d'adhérents, l'accessibilité de leurs actions au plus grand nombre et leur contribution à la vie locale.

Au-delà de leur domaine d'intervention, les associations bénéficiaires doivent respecter les valeurs fondamentales de la Ville, notamment l'engagement solidaire, la transition écologique, l'égalité entre les genres, le respect des droits culturels et la lutte contre toute forme de discrimination.

Lors de notre séance du 20 janvier 2025, le Conseil Municipal a décidé d'affecter, toutes politiques confondues, au soutien financier en direction des associations, 5 950 484 € pour l'année 2025.

Cabinet du Maire
Contact presse
presse@rouen.fr
02 35 08 86 53

Pour l'exercice 2025, 331 associations dans des secteurs aussi divers que l'action sociale, la santé, la jeunesse, les personnes âgées, les familles, la citoyenneté, le patrimoine, la culture, le sport, la transition écologique, l'économie sociale et solidaire se sont vues attribuer une ou des subventions. Le total des octrois s'élève à 5 918 758,29 €.

Il est proposé d'attribuer de nouvelles subventions notamment aux associations suivantes :

Jeunesse

- Une subvention complémentaire de fonctionnement de 5 000 € pour l'association Centre Régional d'Information Jeunesse.

Patrimoine et Culture

- Une subvention complémentaire de fonctionnement de 5 000 € pour l'association Ecole de Musique de Rouen.
- Une subvention complémentaire de fonctionnement de 5 000 € pour l'association Théâtre de la Canaille.

Economie Sociale et Solidaire

- Une subvention de fonctionnement de 5 000 € pour l'association Kintsu Jouets.
- Une subvention sur projet « Communiquer autrement » de 5 000 € pour l'association À Deux Mains.
- Une subvention sur projet « Fabrication d'une matériauthèque et d'une expothèque » de 3 000 € pour l'association Mobil' Art.
- Une subvention sur projet « Un Vhélio partagé » de 4 000 € pour l'association Les Vagabond.es de Energie.

Sport

- Une subvention de fonctionnement de 5 000 € pour l'association de Gestion des Pôles France et Espoirs de Boulouris.
- Une subvention complémentaire de fonctionnement de 10 000 € pour l'association Club des Vikings de Rouen.
- Une subvention complémentaire de fonctionnement de 5 000 € pour l'association Le Noble Art.

Solidarité

- Une subvention de fonctionnement de 2 000 € pour l'association Collectif Maison des Associations et de la Solidarité.
- Une subvention complémentaire de fonctionnement de 1 000 € pour l'association Réseau Solidarité Migrants Rouen.

Projets Transversaux

- Une subvention de fonctionnement de 15 000 € pour l'association Union des Musulmans de Rouen.

Cabinet du Maire
Contact presse
presse@rouen.fr
02 35 08 86 53

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

UNE VILLE SPORTIVE

Convention de parrainage visant à accompagner des sportifs Rouennais dans leurs parcours de qualification aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Los Angeles 2028

Rouen prolonge la dynamique engagée depuis 2022 pour fédérer un réseau d'acteurs du territoire au service du rayonnement de la ville et de la haute performance sportive. Dans la continuité des accompagnements mis en place en vue de Paris 2024, la Ville reconduit un partenariat ciblé avec quatre athlètes et leurs structures d'appui : Adèle BROSSE, Alexis HANQUINQUANT, Lounes HAMRAOUI et Logan FONTAINE.

L'objectif est double : créer les meilleures conditions d'entraînement et de préparation, et associer ces parcours d'excellence à la promotion des valeurs du sport auprès des jeunes Rouennaises et Rouennais.

Les engagements de la Ville sont :

- Mise à disposition gratuite d'équipements sportifs municipaux pour l'entraînement.
- Soutien financier de 5 000 € par an, pour une durée maximale de 2 ans, versé aux associations d'affiliation des athlètes.
- Travail en collaboration avec les fédérations sportives délégataires concernées et leurs clubs pour un accompagnement cohérent et efficace.

Les engagements des partenaires sont :

- Valoriser Rouen et son image dans la communication des athlètes.
- Participer à des événements sportifs organisés sur le territoire rouennais.
- Promouvoir les valeurs du sport, particulièrement auprès de la jeunesse (exemplarité, inclusion, santé, égalité des chances).

Cabinet du Maire
Contact presse
presse@rouen.fr
02 35 08 86 53